



Département du Finistère

Canton de Saint Renan

COMMUNE DE LANRIVOARE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2023**

<u>Date du conseil municipal</u> 19/12/2023	Délibération N° D_2023_057 DÉTERMINATION DES TARIFS MUNICIPAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2024
<u>Date de la convocation</u> 12/12/2023	
<u>Date de l'affichage</u> 20/12/2023	
<u>Date de transmission au contrôle de légalité</u> 20/12/2023	
<u>Nombre de membres</u> En exercice : 15 En présence : 15 Votant : 15	

Le dix-neuf décembre deux mil vingt-trois, à vingt heures trente, en la salle « André Malraux » de la Maison de la Culture et des Loisirs se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Pascale ANDRÉ, convoqués le 12 décembre 2023.

Etaient présents :

Pascale ANDRÉ, Joseph RAGUÉNÈS, Céline BOENNEC-KEREBEL, Joseph ARZEL, Caroll TRALBOUX, Monique CORNEN, Jean-Luc KERGLONOU, Marc JEZEQUEL, Elisabeth LE GALL, Isabelle LAMOUR, Jean-Jacques STÉPHAN, Thierry BILCOT, Anne TARTU, Adeline PRENVEILLE, Thibaud IDOUX.

Madame Monique CORNEN est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➔ Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-29,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2022.7DEC12-83 en date du 12 décembre 2022 relative aux tarifs communaux 2023,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il convient de réévaluer les tarifs à appliquer pour l'année 2024,

Considérant l'avis favorable de la commission des finances du 12 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (15 voix Pour), le conseil municipal :

ARTICLE 1er : matériel

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs des matériels sont fixés à :

Plateaux	2,80 €
Chaise	0,40 €

Gratuit pour le personnel communal et pour les élus

ARTICLE 2 : concessions cimetièrè

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs des concessions cimetièrè sont fixés à :

Simple - 10 ans	96,00 €
Simple - 30 ans	229,00 €
Simple - 50 ans	363,00 €
Double - 10 ans	178,00 €
Double - 30 ans	411,00 €
Double - 50 ans	659,00 €

ARTICLE 3 : concessions cavarne

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs des concessions cavarne sont fixés à :

Première concession 10 ans	780,00 €
Première concession 30 ans	914,00 €
Première concession 50 ans	1 048,00 €
Renouvellement concession 10 ans	229,00 €
Renouvellement concession 30 ans	363,00 €
Renouvellement concession 50 ans	497,00 €

ARTICLE 4 : Copies

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs des copies sont fixés à :

Copie	0,20 €
-------	--------

ARTICLE 5 : Droit de place pour commerce ambulant

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs de droit de place pour commerce ambulant sont fixés à :

Droit de place pour commerce ambulant	281,00 €
---------------------------------------	-----------------

ARTICLE 6 : salles communales

DÉCIDE que pour l'année 2024, les tarifs des locations des salles sont fixés à :

REVISIONS TARIFS COMMUNAUX - Location des salles		Tarif 2024	
		Tarifs	Tarifs réduits *
Ti An Oll	Midi ou soirée	295,00 €	236,00 €
	Journée (midi et soir)	472,00 €	378,00 €
	Réunion professionnelle demi-journée	106,00 €	
	Réunion professionnelle journée	179,00 €	
	Mariage	589,00 €	472,00 €
Ti Kreiz	Midi ou soirée	89,00 €	72,00 €
	Journée (midi et soir)	179,00 €	144,00 €
	Réunion professionnelle demi-journée	62,00 €	
	Réunion professionnelle journée	106,00 €	
	Mariage	237,00 €	190,00 €
Ti Laouen	Boulodrome	21,00 €	
Café après obsèques (Réservé aux commerçants en partenariat)		31,00 €	

* Un tarif réduit est appliqué sur présentation d'une (ou plusieurs) facture(s) d'un (ou plusieurs) commerçant(s) de la commune dont le montant total correspondant à 20% de la location.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents.

Ont signé au registre les membres présents.

Lanrivoaré, le 19 décembre 2023,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Pascale ANDRÉ,

Monique CORNEN,



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 029-212901193-20231219-D_2023_057-DE

